

Revue de presse

Journal : La Liberté
Date : 9 janvier 2026

«Un pari audacieux et salué»

« BENJAMIN BULLIARD

Broye » Au cœur de Montet, le domaine du château entame une nouvelle vie sous gestion communale. En décembre 2024, les citoyens des Montets ont validé le rachat de cette propriété de 38 000 m², jusqu'à détenue par le mouvement des Focolari, pour un montant de 29 millions de francs. Les autorités doivent désormais définir une stratégie claire pour valoriser le site et ses bâtiments, via un mandat d'étude parallèle, tout en trouvant des locataires pour les quelques 11 000 m² de surfaces existantes. Le syndic, Sébastien Baudin, a accepté de dresser un premier bilan des démarches.

Quel regard portez-vous sur l'acquisition du domaine, un an après?

Sébastien Baudin: Il y a une réelle fierté d'avoir acquis un bien aussi emblématique. Beaucoup ont salué ce pari audacieux, malgré les défis qu'il représente pour notre petite commune. Nous héritons aujourd'hui d'un ensemble vaste et techniquement complexe. Sa gestion ouvre désormais une place importante dans les affaires communales.

La gestion de ce domaine implique-t-elle un engagement en temps significatif?

Oui, notamment les démarches de location. Même accompagnés par une société immobilière, nous souhaitons proposer ce site à des acteurs que nous connaissons ou, à défaut, définir précisément le public visé. Nous contactons directement des associations ou des entreprises, souvent via la Communauté régionale de la Broye. Ce travail demande du temps.

Ce démarrage méticuleux a-t-il porté ses fruits en 2025?

Plus ou moins. Nous sommes en dessous de nos objectifs initiaux. Les recettes prévues s'élevaient à 600 000 francs en 2025, contre presque 500 000 francs effectivement récupérés. Cela ne remet toutefois pas en cause nos ambitions, avec 720 000 francs de recettes projetées cette année.

Comment explique-t-on ce résultat un peu inférieur?

Plusieurs facteurs entrent en jeu, dans un contexte économique peu favorable aux entreprises et



Achetée en décembre 2024, la propriété accumule une surface d'environ 38 000 m². Charly Rappo

aux associations. Certains espaces se louent plus difficilement; si une douzaine d'appartements ont rapidement trouvé preneur, plusieurs bureaux du château, organisés en enfilade, restent toujours vacants. La complexité, parfois l'ancienneté, des installations peut ainsi freiner des entreprises, par exemple, en quête d'un certain confort pour leurs collaborateurs.

La location de 90% des surfaces disponibles, comme annoncé, est-elle réellement atteignable?

Oui, nous gardons le cap. Certains espaces recèlent un potentiel encore sous-estimé. Nous poursuivons donc le démarchage de petites entreprises, notamment actives dans le social et en quête de loyers attractifs – un enjeu clé lorsque l'on dispose de vastes surfaces. La création de clin chambres d'hôte a d'ailleurs rencontré un vif succès cette année, avec près de 300 nuitées. Nous envisageons ainsi de transformer un grand appartement en hébergement pour 10 à 12 per-

sonnes, destiné aux organisateurs d'événements régionaux. Nous nous ouvrirons à de nouveaux profils de locataires de manière à occuper ces espaces.

Allez-vous aussi accueillir dès cet été les écoliers primaires de Cousset sur le site, le temps que leur établissement soit rénové?

Les discussions sont en suspens, malgré des échanges constructifs avec le Conseil communal de Montagny. L'accueil de ces élèves impliquait des travaux de mise aux

normes au Centre d'art, le bâtiment qui nous semblait le plus adapté. La question du financement a été abordée et des devis demandés, avant que le projet ne marque une pause.

A l'automne, les autorités de Montagny nous ont demandé de ne plus réservé le bâtiment, le temps d'explorer d'autres options. Un rapprochement ultérieur n'est toutefois pas exclu. De notre côté, la relocalisation d'écoliers sur le site ne constitue pas une priorité, notamment en raison des coûts liés à la mise en

conformité des bâtiments. Nous attendons désormais les premiers résultats du mandat d'étude parallèle (MEP).

Des premières orientations commencent-elles à se dessiner quant à la valorisation de ce domaine?

Il est encore trop tôt pour se prononcer. Dix-huit bureaux spécialisés ont fait part de premières intentions à l'élaboration d'un projet attrayant au bâtiment principal ainsi qu'à son jardin. Cinq seront retenus d'ici à la fin du mois afin de lancer concrètement le MEP. Une chose est en revanche certaine: la solution choisie devra valoriser le bâti protégé, son cadre de vie tout en gardant une attractivité financière. Elle permettra notamment de trancher entre rénovation ou démolition ciblée, voire, le cas échéant, la vente de parcelles en vue de futurs projets immobiliers. Les besoins ainsi que les finances de la commune détermineront la suite.



«Nous héritons aujourd'hui d'un ensemble vaste et techniquement complexe»

Sébastien Baudin

Le travail ne manque donc pas à l'approche des élections communales...

C'est un autre défi. Le Conseil communal sera renouvelé dans quelques mois et trois conseillers ont déjà annoncé qu'ils ne se représenteraient pas. L'enjeu sera de permettre aux nouveaux de s'approprier ce dossier et de poursuivre les démarches engagées. Je ne me fais toutefois pas trop de souci: l'aventure est enthousiasmante. »

OU SERONT SCOLARISÉS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MONTAGNY?

Les écoliers de Montagny seront-ils scolarisés au domaine du Château de Montet durant les deux années que durera le chantier de réfection de l'école de Cousset? D'abord privilégiée, cette option de déménager cinq classes a provoqué l'été dernier la grogne de certains parents. Depuis lors, les discussions semblent au point mort, selon les dires du syndic des Montets, Sébastien Baudin.

Rappelons qu'en décembre dernier, le Conseil général de Montagny a validé à l'unanimité un crédit de 8,98 millions de francs destiné à la transformation et à l'agrandissement du site

scolaire de Cousset. En revanche, la solution de remplacement se fait toujours attendre, les autorités refusant pour l'heure d'entrer dans les détails. «La solution provisoire retenue ne sera communiquée qu'une fois définitivement arrêtée», explique Stéphane Currat, conseiller communal en charge du dossier. Nous le répétons depuis l'été: nous étudions plusieurs variantes et avançons en étroite collaboration avec les différents services cantonaux.» Outre un éventuel déplacement à Montet, la mise en place de pavillons temporaires a aussi été évoquée par le passé. Deux montants, avoi-

sinant les 330 000 francs, ont été prévus pour des locations ou pour le déplacement des écoliers. Reste que les travaux à l'école de Cousset approchent à grands pas. Ils devraient débuter dès la fin de l'année scolaire, une échéance qui n'inquiète toutefois pas les autorités locales. «Cela fait près de neuf mois que nous travayons sur ce dossier. Le vote récent des conseillers généraux constitue pour nous un signal positif. Nous allons désormais trouver une solution satisfaisante pour tous. L'analyse des options et l'obtention des autorisations prennent du temps», assure Stéphane Currat. BB